

Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 MARS 2017

Exercice 2016 – 01/01/2016 au 31/12/2016

Le 3 MARS 2017 à 18 h, les membres de l'association Université Populaire Rurale Ouverte – UPRO, dont le siège social est 9 chemin des Alpilles à DIGNE-LES-BAINS, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle des associations de Champtercier, sur convocation des administratrices exécutives et de son bureau par lettre simple ou par courriel, conformément aux dispositions des statuts. Présence de 14 personnes dont 12 votants et un pouvoir. H. Blanc comptable bénévole et R. Ailhaud Blanc ont excusées leur absence.

Angela Hermann administratrice exécutive ouvre la séance par les remerciements aux personnes présentes et à la mairie de Champtercier qui nous accueille dans ses locaux. Elle fait un rapide rappel de la composition du bureau de l'association, à savoir sa présidence collégiale de trois administratrices. Les membres présents sont en nombre suffisant au regard des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il est fait rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Bilan des activités
- Rapport financier (3 documents comptables)
- Candidature au Conseil d'administration
- Perspective 2017

Sylvie Bouilhol est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Elle fournit à chacun les documents cités.

1. Présentation des rapports

Martine Lauzon administratrice exécutive présente le rapport moral en le lisant à l'assemblée. A l'évocation des partenaires financiers, Jean Paul Cheylan fait un point sur la disparition des communautés de communes qui nous subventionnent et sur la reprise de leurs attributions par l'Agglomération Provence Alpes.

Comme en 2015 il est constaté une baisse du nombre d'adhérents payants occasionnant l'annulation de plusieurs cours programmés.

Il est fait mention du projet GAL Leader : « Café numérique en Campagne » sur lequel nous nous sommes positionnés et qui ayant reçu un bon accueil du comité de programmation devrait débiter à l'automne 2017 élargissant notre offre de service et le cercle de nos lieux d'actions.

La mise à jour et rénovation de notre site internet reste d'actualité, il est lancé une recherche et appel de personne compétente, soit par connaissance soit un étudiant en stage ou autre...

L'activité bénévole FLE s'est étoffée aussi bien par le nombre de demandeurs, d'intervenants bénévoles que par la multiplication des lieux et offres de cours.

Sandrine Alinat administratrice exécutive présente le rapport d'activité, le point est fait sur les cours et ateliers programmés, elle fait mention des activités engagées depuis septembre, des lieux d'implantations des activités et la répartition par résidence des inscrits. Elle fait état du retour des évaluations des adhérents de leur satisfaction et de leur souhait de poursuivre les formations engagées. Sandrine donne la parole aux intervenants et aux adhérents présents. Joëlle propose 10 parcours commentés sur des lieux et thématiques variées, son public est majoritairement des néo-ruraux, elle constate une légère baisse d'activité. Hélène n'a pas dispensé de cours photo, mais les cours d'informatique ont été très suivis, ce qui est en totale cohérence avec le projet leader pour lequel elle est l'intervenante principale. Dorothée n'a eu qu'un niveau d'espagnol, le niveau intermédiaire ce qui lui a permis de suivre ses débutants. Elle se félicite de l'implication de ses élèves qui ont travaillé par thèmes personnels. Dorothée a aussi réussi à mettre en place deux soirées événementielles ouvertes à tous à Aiglun.

Les adhérents présents, de russe, active english et parcours font part de leur expérience, satisfaction et souhait de voir pérenniser ces activités.

Martine Lauzon coordinatrice du FLE reprend la parole pour faire le point sur le volet langue et citoyenneté, sur l'ouverture d'un CAO en juin qui a vu un accroissement du public concerné et inscrit. L'accroissement du nombre d'intervenants et de l'offre de cours va en adéquation. Il est évoqué l'action de Champtercier où un accueil de migrants a été mis en place. Il est fait le constat d'une grande variété d'activités proposées à ces derniers.

On constate un moindre engagement de bénévoles auprès des demandeurs d'asile du centre ville de Digne les bains, bien qu'il existe des actions telles que « Familles en marche » activité de plein air qui rencontre un franc succès ou encore « ciné petit déj » qui leur reste accessible mais peu suivie.

Dernier point du rapport d'activité le volet Formation continue qui reste très marginal, mais d'un apport financier intéressant.

Elisabeth Duchatelet présente le rapport financier 2016. L'exercice se clôt avec un déficit de 5 528euros.

Les recettes sont de 49 957 euros en 2016 :

- Cotisations 1 291€
- Produits des cours 21 499€
- Intérêts sur livret 132€

Subventions :

- Communauté de commune Asse Bléone Verdon 3 150€
- Communauté de communes Haute Bléone 1 230€
- Communauté de communes Duyes Bléone 2650€

- Politique de la ville 4 000 €
- Aide à l'emploi 6 225€

Les dépenses, 56 366 euros, sont constituées :

- Rémunération des intervenants 22 780€
- Rémunération secrétariat 8 041€
- Rémunération chargée de mission 3 960€
- Services extérieurs 8 223€
- Loyer 2 400€

Trésorerie

Au 31 décembre 2016, la trésorerie est de 23 161€, avec 3 632€ de dettes à payer (fournisseurs, intervenants, charges sociales) et 3 400€ de solde de subvention de la région à recevoir.

L'année 2016 a donc démarré avec 19 529€ de trésorerie.

Elisabeth Duchatelet fait le point sur la valorisation du bénévolat des intervenants et des locaux mis à notre disposition, sur le budget et les subventions des communautés de communes qui ne sont pas en péréquation avec le nombre d'habitants. Elle explique des différences de dépenses ou recettes par le décalage qu'occasionne un exercice annuel alors que notre fonctionnement est calé sur l'année scolaire.

Sandrine Alinat fait approuver à l'ensemble des votants les rapports et le budget :

- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité
- Le rapport d'activité est approuvé à 11 voix moins 1 abstention
- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité
- Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Martine Lauzon ouvre la candidature au Conseil d'Administration sans succès.

Les perspectives en 2017 sont de proposer une offre variée de formations, d'élargir notre cercle d'intervention vers Seyne les Alpes, ceci soumis à l'aide du projet Leader et également à l'aide de notre nouveau partenaire l'agglomération Provence Alpes.

Jean Paul Cheylan fait la remarque de l'intérêt croissant de faire des regroupements d'associations. Dans cet optique nous avons d'ailleurs interpellé l'UTL de Peipin dont nous attendons les suites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Les Administratrices exécutives